

Evaluation du sondage relatif aux pertes sur débiteur

Les pertes sur débiteur (nombre de cas, somme des pertes) ont été évaluées pour les années 2014 et 2015. La somme des prestations facturées aux résidentes et résidents (sans prestations des caisses-maladie et financement résiduel par le canton) a également été prise en considération.

Durée du recensement: 17.5 – 6.6.2016

Nombre de réponses

membres contactés: 288 / réponses 2014:112 / réponses 2015: 115

Domicil, tilia et wia Thun ont donné une réponse pour tous les établissements. Pour l'évaluation, l'on a considéré une réponse par établissement.

Résultats

Pour pouvoir comparer les pertes, celles-ci ont été calculées en pourcents des prestations facturées aux résidents/résidentes.

Le tableau ci-dessous montre dans quelle mesure les établissements ayant répondu sont concernés :

	2014	2015
Nombre d'EMS sans perte	46	48
Nombre d'EMS avec une perte de 0.01 à 0.09%	24	14
Nombre d'EMS avec une perte de 0.1 à 0.5%	30	35
Nombre d'EMS avec une perte de 0.51 à 1%	7	14
Nombre d'EMS avec une perte de 1 à 1.5%	3	1
Nombre d'EMS avec une perte de plus de 1.5%	2 (2.35% / 3.02%)	3 (2.33% / 2.74% / 6.34%)
Taux de perte au total, pour l'ensemble des EMS	0.28%	0.27%
Nombre de cas de pertes sur débiteurs	262	236
Somme des pertes sur débiteur au total	CHF 1'652'719.-	CHF 1'622'182.-
Somme en moyenne par cas	CHF 6'308.-	CHF 6'873.-